REPUBLIQUE DU TCHAD
****
PRESIDENCE DE TRANSITION
****
PRIMATURE
****
MINISTERE DES TRANSPORTS TERRESTRES ET DE LA SECURITE ROUTIERE
****
CONSEIL DES CHARGEURS DU TCHAD
****
DIRECTION GENERALE

UNITE-TRAVAIL-PROGRES

BP : 1565
TEL : (+235) 22 52 19 99 / 66 26 65 55 / 66 49 72 93 / 93 77 76 76
Siège : Avenue Rue de la Corniche (Sabangali), 3e Arrondissement.
E-mail : coctchad.dg@gmail.com / info@coctchad.org
N'Djaména - TCHAD

Note Circulaire N°.003...PT/PMT/MTTSR/COC-TCHAD/DG/2023

Portant mise en application pratique en République du Bénin de la gestion du Bordereau Electronique de suivi des cargaisons (BESC) dans les ports d'embarquement et de débarquement des marchandises à destination ou en provenance de la République du Tchad

Destinataires :

- La Direction Générale du Port Autonome de Cotonou ;
- L'Association des Consignataires et Agents Maritimes (ACAM) ;
- Les agences maritimes ;
- Les aconiers ;
- Les sociétés de consignations des navires faisant escale au Port Autonome de Cotonou.

Objet : Modalités d'émission et de facturation du BESC pour le compte du COC-Tchad en République du Bénin.

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les documents officiels relatifs à la gestion du BESC pour la République du Tchad pour les cargaisons embarquées et débarquées au départ et à destination du Tchad depuis la République du Bénin :

- Le Décret Présidentiel n°1214/PCMT/PMT/MTSR/2022 du 12 Mai 2022 portant Institution d'un Bordereau Électronique de Suivi des Cargaisons en République du Tchad
- Le Décret Présidentiel n°2620/ PCMT/PMT/MTSR/2022 du 19 août 2022 portant Organisation et fonctionnement du Conseil des Chargeurs du Tchad (COC-TCHAD), ce dernier étant notamment chargé de la mise en œuvre du BESC qu'il gère directement ou par l'intermédiaire de son mandataire.
- L'Arrêté Ministériel Conjoint n°005/PCMT/PMT/MTSR/2022 du 29 août 2022 de Madame la Ministre des Transports et de la Sécurité Routière, Monsieur Le ministre des Finances et du Budget et Monsieur le Ministre du Commerce et de l'Industrie fixant les modalités pratiques d'émission et de gestion du Bordereau Electronique de Suivi des Cargaisons (BESC).

- La Note Circulaire n°001/PT/PMT/MTSR/COC-TCHAD/DG/2022 du 30 août 2022 de Monsieur le Directeur Général du COC-Tchad rappelant l'exigence du BESC dans les ports d'embarquement ou de débarquement des cargaisons à destination ou en provenance du Tchad
- Le Communiqué n°001/COC-Tchad/DG/2023 du 12 janvier 2023 de Monsieur le Directeur Général du COC-Tchad confirmant le nouveau mandataire du COC-Tchad, AFRICA DATA SYSTEM (ADS), à partir du 1er février 2023 pour gérer le BESC dans les zones de compétences des pays suivants : Bénin, Togo, Soudan, Libye et Nigéria. A ce titre, le COC-Tchad et ADS ont l'honneur de vous informer les dispositions ci-après pour l'émission et la facturation du BESC Tchadien pour les marchandises déchargées et chargées au Port Autonome de Cotonou :

Emission du BESC Tchadien.

La plateforme technique de gestion du BESC pour la République du Tchad est disponible à l'adresse suivante : https://public.ectn-besc-td.com

Les chargeurs de marchandises au départ et à destination de la République du Tchad embarquant ou débarquant leurs marchandises au Port Autonome de Cotonou sont tenus de soumettre leur demande de BESC (formalité gratuite) sur cette plateforme en ligne pour obtenir leur BESC conformément à la règlementation Tchadienne en vigueur. Nous vous saurions gré de communiquer cette information largement auprès de vos clients chargeurs.

Facturation de la redevance du BESC Tchadien

Dans l'objectif de recouvrer dans leur totalité et de sécuriser les recettes issues du BESC pour les autorités tchadiennes, la redevance du BESC tchadien est désormais facturée aux chargeurs dans les ports d'embarquement via les sociétés de consignations de navires transportant des marchandises au départ et à destination du Tchad.

Ainsi, nous vous demandons de bien vouloir transmettre au COC-Tchad et à son mandataire ADS, l'ensemble des manifestes des navires en escale (à l'arrivée et au départ) du Port Autonome de Cotonou, à compter de la diffusion de cette note circulaire.

A compter de la date d'émission de cette note circulaire, la redevance du BESC tchadien vous sera facturée directement par le COC-Tchad et son mandataire ADS, navire par navire, en fonction du barème du BESC tchadien et des marchandises identifiées qui seront embarquées et débarquées en provenance ou à destination finale du Tchad, après dépouillement et analyse des manifestes que vous leur aurez transmis.

Ce barème est établi comme suit :

TARIFS BESC A L'IMPORT POUR LES MARCHANDISES A DESTINATION DU TCHAD, EN FONCTION DE LA ZONE D'EMBARQUEMENT

DESCRIPTION	AFRIQUE ET EUROPE	RESTE DU MONDE
Conteneur vide	Gratuit	Gratuit
Conteneur 20'	50 € / Conteneur	110 € / Conteneur
Conteneur 40'	100 € / Conteneur	150 € / Conteneur
RORO Véhicule ≤ 5 tonnes	50 € / Châssis	100 € / Châssis
RORO Véhicule > 5 tonnes	100 € / Châssis	150 € / Châssis
Calcaire, Clinker, Gypse	2 € / Tonne	2 € / Tonne
Autre vrac conventionnel (solide ou liquide)	5 € / Tonne ou m3 Minimum 50 € / BESC	5 € / Tonne ou m3 Minimum 50 € / BESC

TARIFS BESC A L'EXPORT POUR LES MARCHANDISES AU DEPART DU TCHAD

DESCRIPTION	TOUTES DESTINATIONS
Hydrocarbures	1 € / tonne ou m3 Minimum 50 € / BESC
Marchandises diverses (Coton, Sésame, Gomme arabique)	5 € / tonne ou m3 Minimum 50 € / BESC
Conteneur vide	Gratuit
Conteneur 20'	50 € / Conteneur
Conteneur 40'	100 € / Conteneur
RORO véhicule ≤ 5 tonnes	50 € / châssis
RORO véhicule > 5 tonnes	100 € / châssis
Groupage (LCL)	5 €/ tonne ou m3 Minimum 50 €/ BESC

Il convient donc, dès à présent, de répercuter à vos clients chargeurs le montant de cette redevance dans les ports d'embarquement des marchandises au départ et à destination du Tchad. Les factures de redevance du BESC tchadien seront à régler à N'Djamena sur le compte bancaire du COC-Tchad ou de son mandataire ADS dont les coordonnées seront mentionnées sur les factures.

Afin de prendre en compte la charge de travail de suivi et de contrôle qui sera réalisé par les équipes des agences maritimes avec le COC-Tchad et son mandataire ADS, une note de crédit de 3% vous sera transmise pour chacune des factures de redevance du BESC tchadien émise.

Fait à N'Djaména, le 05 APR 2023

Le Directeur Général du COC-Tchad

CONSEIL DES CHARGEURS DU TCHAD
B.P. 1565 N'DJAMENA
Direction Générale
COC - TCHAD

DJOUGOUNE ABDOULAYE MOURRA